Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le 30 OCT. 2026
ID : 029-212900658-20261026-DEL2026_10_03-DE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOURLIZON

Séance du 26 octobre 2026

Nombre de membres :	
En exercice	15
Présents	11
Votants	14
Pour	13
Contre	0
Abstention	1

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six octobre,
à 19h30 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence de M. le Maire, Olivier PORS.

Date de la convocation
20 octobre 2026

Etaient présents : DULOUT Jean-Luc– JOYEUX David – JUHEL Jean-Etienne – PORS Olivier– BISCH Jacques – PELLE Charlotte – JAOUEN Gwenaëlle – PIGEYRE Carole – POREE Magalie – PLOUHINEC Marine – ROUAULT Noémi.

Étaient absents : FLOCHLAY Loïc – (procuration à Jean-Luc DULOUT) – GOURRET Didier (procuration à Gwénaëlle JAOUEN) – POTHIN Romane (procuration à Jacques BISCH) – ROLLAND Iwan

Gwénaëlle JAOUEN a été élue secrétaire de séance.

****

2026-10-03 : VIDEOPROTECTION

Exposé :

Le Département a lancé une deuxième édition de l'appel à projet Sécurité.

Les dépenses éligibles sont les équipements des polices municipales (armement, véhicules, protections...) ; les dispositifs de vidéoprotection sur la voie publique et dans des sites sensibles ; la protection des établissement scolaires (visiophones, alarmes anti-intrusion, vidéoprotection...).

Les dégradations régulières au stade ainsi qu'à l'aire de jeux nous ont amené à demander l'intervention du Major Stéphane Méheux, référent sureté de la gendarmerie. En effet, une étude d'un référent sureté est nécessaire avant tout déploiement d'un dispositif de vidéoprotection, afin de mettre en œuvre des mesures adaptées et proportionnées aux problématiques de la commune.

Trois entreprises ont été contactées Adrien Alarme (Quimper), SECAL Protection (Quimper), Actalarm (Trégunc). Actalarm a répondu à notre sollicitation et nous a transmis sa proposition, détaillée en annexe 3.

Proposition :

Il est proposé au conseil municipal :

- de valider la proposition de l'entreprise Actalarm pour l'installation de caméras de vidéoprotection au stade ainsi qu'à Ty Bras ;

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le 30 OCT. 2026
ID : 029-212900658-20261026-DEL2026_10_03-DE

- de se positionner sur l'installation de caméra de vidéo-surveillance sur la voirie, Rue du stade, route de Plogastel et rue de la Mairie.

Décision :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **valide la proposition de l'entreprise Actalarm pour l'installation de caméras de vidéoprotection au stade, ainsi qu'à Ty Bras ;**
- **Auorise M. le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Département dans le cadre de l'appel à projet Sécurité.**
- **Reporte à une phase ultérieure le débat et l'investissement éventuel, pour l'installation de caméra de vidéo-surveillance sur la voirie, Rue du stade, Route de Plogastel et Rue de la Mairie.**

La secrétaire de séance
Gwénaëlle JAOUEN

Le Maire
Olivier PORS